

Évaluer et réajuster le projet d'accompagnement individualisé

Mise à jour 05/2024

Réf RPFC16A



Cette formation a pour objectif principal de vous accompagner dans l'évaluation de votre projet d'accompagnement individualisé et à le réajuster.

En effet, mettre en place un projet d'accompagnement individualisé est une grande étape mais il est nécessaire d'en évaluer les résultats et de fixer de nouveaux objectifs pour qu'il soit réellement efficace sur le long terme.

Objectifs de la formation

- ☞ Distinguer les notions de finalités, buts, objectifs généraux et opérationnels
- ☞ Identifier les actions à mettre en place en cohérence avec les objectifs (moyens, ressources, temporalité)
- ☞ Comprendre ce qu'est un critère d'évaluation et un indicateur
- ☞ Identifier des critères d'évaluation et des indicateurs
- ☞ Déterminer les moyens et ressources associés
- ☞ Distinguer les notions d'évaluation, d'analyse et de bilan
- ☞ Analyser les écarts entre le résultat et les objectifs fixés
- ☞ Mettre en place des réajustements

Contenu

1. Les objectifs du projet individuel et les actions correspondantes

- Les notions de finalité, buts, objectifs généraux et opérationnels
- La fixation des objectifs
- Les actions adaptées aux objectifs
- Les moyens, ressources et temporalité des actions à mettre en place

2. L'évaluation des actions

- La notion de critères d'évaluation
- La détermination et la rédaction des critères d'évaluation
- La notion d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs
- Les moyens et ressources associés à l'évaluation

3. L'évolution du projet individuel

- L'évaluation du projet de vie individuel
- L'analyse du projet individualisé (méthode)
- Le bilan d'un projet de vie individualisé

4. Le réajustement du projet

- Les écarts entre les résultats et les objectifs : analyse
- Le réajustement du projet en fonction de l'analyse des écarts et des nouveaux objectifs



Public

Personnel de santé



Pré-requis

Avoir mis en place un projet d'accompagnement individualisé



Durée

1 jour, soit 7 heures



Formateur(trice) pressenti(e)

Formateur(trice) spécialisé(é) dans la mise en place du PAP



Nombre de participants (intra)

De 3 à 10 personnes



Matériel nécessaire

Aucun.

Moyens et méthodes pédagogiques et techniques :

- Apports théoriques réalisés en pédagogie active
- Réflexions sur les pratiques actuelles
- Exercices pratiques en situation réelle ou simulée
- Diaporama (transmis aux participants),
- Vidéoprojecteur et ordinateur
- Mise à disposition d'un espace extranet individuel

Modalités et délai d'accès

De 1 à 3 mois en moyenne (nous contacter)

TARIF

Nous contacter pour obtenir un devis personnalisé

Besoin d'un conseil ? d'une information ?
d'un devis ?

Vous êtes en situation de handicap ?
Contactez-nous



06.09.08.02.20



contact@cjformation.com



www.cjformation.com

Carine ANCIAUX

Présidente, Référente handicap
Référente pédagogique et numérique
Aurélien Fauchet et Claire Royer
Assistantes administratives

Dispositif de suivi de l'exécution et d'évaluation des résultats de la formation

